

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 7 mai 2019
Greffe + Travaux_0135 + 1121_Communications
éditées + Glissement La Guerdaz_dhe

Instabilités au lieu-dit « La Guerdaz » à l'Etivaz

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous informe qu'elle suit attentivement le glissement de terrain qui se situe sur une parcelle privée au lieu-dit la Guerdaz à l'Etivaz :

Le 25 mars, plusieurs propriétaires situés sous la zone de glissement informent la Commune de leur inquiétude par rapport au glissement de terrain de cette zone. Le même jour, la Municipalité s'est rendue sur place et a immédiatement entrepris les démarches avec la Direction Générale de l'Environnement (DGE), section forêts et dangers naturels.

La Société Aba-Geol SA a été mandatée pour faire une étude géologique du lieu. Monsieur Jean-Daniel Bertschen, géologue et toute son équipe se sont rendus à maintes reprises sur les lieux pour

- mettre en oeuvre un plan de sécurité basé sur l'évolution de la situation topographique relevée à l'aide de survols d'un drone ;
- procéder à des levées de terrain afin de permettre d'appréhender la géologie locale afin de pouvoir identifier les points critiques et appréhender les mesures de sécurisation.

En parallèle, une lettre d'information des dangers potentiels de glissement de terrain a été envoyée et aux propriétaires et locataires du lieu-dit La Guerdaz. A l'heure actuelle, le bureau en charge de ce dossier se veut rassurant, la Municipalité attend les conclusions du rapport et le plan d'intervention avant d'organiser une séance d'information.

Un dossier de subventionnement pour l'étude préliminaire et premières mesures a été transmis au Canton, les subventions y relatives sont de l'ordre de 90%.

La Municipalité suit attentivement ce dossier et cette communication est envoyée ce jour aux habitants et propriétaires concernés.

La Municipalité